



ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 7 JUIN 2009  
QUAND L'EUROPE VEUT, L'EUROPE PEUT

*L'Animateur National de la  
Campagne pour les élections Européennes*

Paris, le 25 mai 2009

Madame,

Le Président de la République a donné à la Présidence française de l'Union européenne une volonté politique forte et démontré une capacité à agir au service de la paix dans le monde et pour apporter une réponse aux crises. Bref, une Europe qui pèse et qui apporte une réponse organisée aux grands enjeux diplomatiques et économiques de notre temps. Une Europe qui sait s'affirmer sur la scène internationale pour défendre ses intérêts et les valeurs qu'elle porte, que ce soit lors de la crise en Géorgie ou lors du sommet du G20 à Londres.

S'agissant du processus de paix et du conflit israélo-palestinien, la Présidence française de l'Union européenne s'est, dès le début du conflit en décembre dernier, pleinement mobilisée pour parvenir à un cessez-le feu à Gaza. Le Président de la République n'a ménagé aucun effort pour consolider la trêve et relancer le processus de paix. Nicolas Sarkozy s'est rendu à plusieurs reprises dans la région et a co-parrainé avec l'Égypte la conférence de Charm el Cheik en mars en faveur du soutien à l'économie palestinienne et la reconstruction de Gaza.

Le président de la République avait été d'ailleurs à l'initiative de la Conférence des donateurs pour l'Etat palestinien (Conférence de Paris), qui s'est tenue à Paris le 17 décembre 2007 témoigne de l'engagement politique et diplomatique du président de la République dans la recherche d'une solution politique au Proche-Orient. Elle a permis de dégager un fort soutien financier au plan de réformes du Premier ministre palestinien M. FAYYAD et d'adresser un message fort : la France et la Majorité Présidentielle veulent concrètement contribuer à poser les bases d'un Etat palestinien viable.

.../...

.../... (2)

La France est en effet convaincue que la relance du processus de paix est le seul moyen de sortir durablement de la crise ; qu'il n'y pas d'alternative à la reprise des négociations en vue de créer un Etat palestinien viable, indépendant, moderne et démocratique, qui vive en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, dans des frontières sûres et reconnues.

La paix sera fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité, l'initiative arabe de paix et sur le principe de l'échange de la terre contre la paix. La poursuite des activités de colonisation, y compris celles liées à leur « croissance naturelle », ne va pas à cet égard dans la bonne direction. La Majorité Présidentielle condamne la décision d'extension de la colonie de Maskiot dans le nord de la vallée du Jourdain, en Cisjordanie occupée qui faite suite à un appel d'offres pour la construction de nouveaux logements (appel fait le 18 mai 2009). Cette décision va à l'encontre des engagements pris par Israël, notamment au titre de la Feuille de route adopté l'Organisation des Nations Unies le 30 avril 2003. La colonisation constitue l'un des principaux obstacles à la paix. Avec le Président de la République, la Majorité Présidentielle appelle les autorités israéliennes à geler complètement et immédiatement toute activité de colonisation et à s'abstenir de toute action unilatérale qui préjuge du statut final des Territoires palestiniens.

La France soutient les efforts de médiation, conduits notamment par l'Egypte, en faveur de la réconciliation inter-palestinienne ; là aussi il n'y a pas d'autres voix que le dialogue et la réconciliation, pour l'unité du peuple palestinien. S'agissant du Hamas, ce mouvement qui figure sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne, il doit renoncer à la violence, reconnaître et respecter les principes du processus de paix.

Pendant la Présidence française, l'Union européenne a décidé d'initier un renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Autorité palestinienne. Le premier dialogue politique s'est tenu à Ramallah le 1er décembre 2008 (un sous-comité traitant de la question des droits de l'Homme et de la gouvernance s'est également tenu le 2 décembre).

Nicolas Sarkozy a appelé à la tenue d'un sommet de relance de la paix, pour encourager les parties à fixer un calendrier de négociations en vue d'un accord. Il appartient aux parties, Palestiniens et Israéliens, de se déterminer sur les conditions, les modalités et les principes d'un règlement final. Ce que nous souhaitons, c'est une solution mutuellement agréée. Mais nous sommes prêts à accompagner les négociations et à soutenir les efforts des négociateurs en vue d'un règlement final et la création d'un Etat palestinien

.../...

Il faut une vision haute et ambitieuse de paix pour tous les peuples d'Europe et de la Méditerranée. C'est pourquoi la Majorité présidentielle soutient le projet de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) lancé par Nicolas Sarkozy en juillet dernier: la volonté de coopération régionale profitera à tous. Israël et la Palestine ont une place de choix au sein du secrétariat général de l'UPM. Au-delà du symbole, cette enceinte nous projette dans le futur d'une coopération apaisée entre Etats voisins du Proche-Orient.

Les candidats de la Majorité Présidentielle soutiennent la vision du Président de la République qui veut un Moyen-Orient prospère et en paix.

Je vous prie de croire, madame, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Michel BARNIER**

**Madame Elsa PUTEATE**  
**Secrétaire de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine**  
**Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**  
**14, passage Dubail**  
**75010 Paris**